

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

CONDUITE DE LA CONFORMITÉ ET BONNES PRATIQUES



CONTEXTE

Depuis juin 2019, la révision de la loi «Informatique et Libertés» et de son décret d'application est venue compléter les profondes modifications apportées à la protection des données personnelles par le Règlement européen (RGPD) entré en application le 25 mai 2018. Parallèlement, des «outils» de la conformité ont été élaborés au niveau européen (Comité Européen de la Protection des Données) et local (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et cette gouvernance nouvelle a vocation à définir l'état de l'art, voire à s'imposer.

Les entreprises du secteur financier, en particulier les banques et les assurances, doivent conduire une conformité nécessairement dynamique. Ce défi majeur s'inscrit dans un contexte d'évolution technologique et de prégnance du numérique auxquelles sont liés de nouveaux traitements de données personnelles.

Dans ce contexte, cette formation propose de faire un point d'actualité sur les exigences relatives à la conduite de la conformité et d'apporter des réponses pragmatiques et opérationnelles pour certaines situations de traitements.

OBJECTIFS

- Renforcer les connaissances indispensables en matière de protection des données à caractère personnel
- Identifier les impacts organisationnels pour l'entreprise et les bonnes pratiques à mettre en œuvre
- Disposer des outils nécessaires pour s'inscrire dans la dynamique de la conformité à l'ensemble des dispositions réglementaires

PUBLIC

- Responsables marketing, responsables de la relation clients
- Data Protection Officers
- Responsables de la sécurité des systèmes d'information, DSI

- Responsables juridiques, responsables de la conformité, responsable des risques
- Responsable des moyens de paiement

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

1. RAPPEL SUR LE CADRE DE LA PROTECTION

- 1.1 Les grands principes légaux de la protection des données
- 1.2 La gouvernance de la protection : Comité Européen de la Protection des Données / Autorités de contrôle
- 1.3 État des lieux des sanctions et de la jurisprudence

2. ASPECTS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONFORMITÉ

- 2.1 Le point sur la sous-traitance et la coresponsabilité
- 2.2 La notification des violations de données : la nécessaire prise en compte du contexte
- 2.3 Actualités de l'analyse d'impact (PIA)

3. CONTRAINTES ET POINTS DE VIGILANCE SUR CERTAINS TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES DU SECTEUR FINANCIER

- 3.1 Conformité des traitements de prospection commerciale et du data marketing : focus sur le profilage/décisions automatisées et usage des algorithmes
- 3.2 Les exigences liées à la conformité des traitements de lutte contre la fraude
- 3.3 La sécurisation des moyens de paiement (identité numérique)
- 3.4 Le point sur le recours à la biométrie

**LUNDI 28 ET MARDI 29
MARS 2022 - MATIN**

Formation de deux demi-journées
DURÉE : 7h 09h00-12h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Classe virtuelle
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, quizz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

TARIF : 1040€ HT (1248 € TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATEURS

Isabelle Cantero est Avocat au Barreau de Nice. Elle est associée du Cabinet Caprioli & Associés dont elle est Directeur du Pôle Vie privée et protection des données à caractère personnel. Elle est également Administrateur de l'AFCDP et DPO du moteur de recherches QWANT. Isabelle Cantero est coauteur de l'ouvrage *Banque et Assurance Digitales*, RB Édition, 2017.



Éric Caprioli est Avocat à la Cour de Paris, spécialiste en droit de l'informatique, des nouvelles technologies et de la communication et en droit de la propriété intellectuelle. Il est également Docteur en droit et membre de la délégation française aux Nations unies.



Éric Caprioli est coauteur de l'ouvrage *Banque et Assurance Digitales*, RB Édition, 2017.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.rb-formation.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous rencontrez des difficultés : Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail formation@revue-banque.fr

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation.

Aménagement possible de la salle.

CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

formation@revue-banque.fr

Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.